

‘C’est rire qu’il riait’, ou l’extraction du prédicat par clivage en français régional antillais

Thibault, André

Université de Paris Sorbonne (Paris-IV)
andre.thibault@paris-sorbonne.fr

1 Le concept de « français régional antillais »

Avant même d’entrer dans le vif du sujet, il convient de consacrer quelques lignes au concept de « français régional antillais » car il ne va pas de soi. Pendant longtemps, les recherches en domaine créolophone n’ont porté que sur le seul créole, ou sur sa relation diglossique avec le français (v. par ex. Prudent 1981 ; Prudent 1993) ; l’existence d’une variété régionale de français aux Antilles n’était ni reconnue, ni souhaitée (ce qui est courant dans un contexte d’insécurité linguistique). La situation est toutefois en train de changer, et une timide prise en charge de ce nouvel objet d’étude commence à se frayer un chemin dans les bibliographies. Comme l’explique Raphaël Confiand dans son nouveau *Dictionnaire créole martiniquais-français*, « le français est devenu une *langue naturelle* à la Martinique tout en prenant, au cours de ce processus de naturalisation (ou de nativisation, si l’on préfère) une coloration autochtone relativement marquée. » (Confiand 2007 : 31). À vrai dire, le français régional antillais a certainement une très longue histoire (qui remonte à l’époque coloniale)ⁱ, mais elle est encore peu étudiée et surtout mal documentée.

1.1 La distinction « français régional » vs. « français parlé » ; la distinction « français régional » vs. « français littéraire »

Comme c’est toujours le cas lorsque l’on prétend étudier le « français régional » de quelque région que ce soit, il faut veiller à bien dissocier ce qui appartient à la variation diatopique de ce qui relève tout simplement des phénomènes d’oralité ; sur cette question, v. Hazaël-Massieux (1989 ; 1993) et Gadet (2009). Il faut donc, d’une part, ne pas présenter comme spécifiquement antillais ce qui existe dans le français parlé de la plus grande partie du monde francophone ; mais il faut aussi et surtout admettre que le français régional antillais n’existe pas qu’à l’oral. À côté des productions discursives relevant du code parlé (malheureusement encore peu étudiées), on dispose également d’un très riche corpus de français littéraire antillais, qui ne se confond pas avec l’oral (ce dont nous sommes tout à fait conscient) mais qui mérite d’être considéré comme objet d’étude à part entière. Le phénomène dont il sera question dans cette communication est propre au français antillais (on ne l’a relevé nulle part ailleurs en francophonie) ; quant à nos exemples, ils seront tirés pour l’essentiel (mais pas exclusivement) d’un corpus littéraire.

1.2 La frontière entre créole et français

Un autre problème de délimitation se pose au chercheur, celui de la frontière entre créole et français régional. La situation diglossique antillaise, marquée du reste par un réel dynamisme et des évolutions divergentes selon que l’on se trouve dans les DOM ou en Haïti, rend souvent impossible l’attribution à une langue donnée de certaines séquences discursives caractérisées par un intense code-mixing intraphrastique. Dans les matériaux que nous avons pu réunir pour cette communication, la frontière entre les deux codes est toutefois clairement identifiable ; comme on le verra ci-dessous (2.2), les indices phonético-graphiques, morphologiques et syntaxiques sont univoques.ⁱⁱ

1.3 Les sources primaires et secondaires

On commence à disposer d'un petit ensemble de publications sur le français régional antillais, qui permettent de réunir des données sur ses particularités phonétiques/phonologiques, morphosyntaxiques et lexicales. Le très riche ouvrage de Pompilus (1961) sur le français en Haïti peut être considéré comme un précurseur. Pour une présentation sommaire mais très fiable des particularités du français des Petites Antilles, cf. G. Hazaël-Massieux (1978, en particulier 109-113), M.-Chr. Hazaël-Massieux (1988 et 1989, en particulier 286-287) et G. et M.-Chr. Hazaël-Massieux (1996, en particulier 672-675). Oliel (1979) offre un intéressant témoignage de pédagogue en milieu créolophone et fournit de nombreux exemples d'interférences du créole dans ses copies d'élèves. William (1980) dresse un recueil de « créolismes », c'est-à-dire encore une fois de phénomènes variés mais tous dus à l'influence du créole sur le français antillais, et les met en scène dans un texte (« Chronique du temps de bonne-maman ») volontairement caricatural. Plus récemment, Ludwig *et al.* (2006) et Pustka (2007, en particulier 107-131 : « Inventaire des particularités diatopiques ») nous ont offert de nouvelles données inédites sur le sujet. Dans le domaine de la lexicographie à visée strictement synchronique, on relève Telchid (1997) – il s'agit d'un dictionnaire, mais on y trouve aussi « Quelques remarques grammaticales » en page 4 – ainsi que Confiant (2007). Bien qu'il s'agisse dans ce dernier cas d'un dictionnaire de créole, la mention « F.R.A. » (français régional antillais) apparaît à quelques centaines de reprises dans le corps des articles. En ce qui concerne la lexicologie/lexicographie historico-comparative, on consultera avec profit Rézeau / Rézeau (1995), Rézeau (2008) et Thibault (2008a, 2008b, 2009 et 2010).

2 L'extraction du prédicat par clivage

Cette communication est consacrée à la structure du français régional antillais « *c'est* + verbe + *que/qui* + verbe [repris] et arguments » (qui semble bien être un calque de la structure créole « *sé* + noyau du prédicat + prédicat et arguments »). Nous ne traiterons pas ici les autres cas de mise en relief par répétition également bien attestés en créole – cf. l'exemple suivant : « *Rélé ma rélé Adelina / Crier, je crierai !* » (MétellusDessalines 1986 : 155) – tout comme en français régional antillaisⁱⁱⁱ, mais ils pourraient faire l'objet d'une autre communication.

2.1 Tour d'horizon bibliographique

Nous distinguerons la prise en compte du phénomène de l'extraction dans le français des grammaires d'abord (2.1.1), puis en créole (2.1.2) et enfin en français régional antillais (2.1.3).

2.1.1 L'extraction en français

Pour une présentation classique du phénomène de l'extraction en français, v. Wartburg / Zumthor (1973 : 172-173 ; « La mise en relief »), Grevisse (1993 : 695-696 ; § 447) et Gardes-Tamine (2006 : 42-43) :

« **Les procédés de mise en relief** comprennent ce que l'on appelle souvent **l'extraction et le détachement**. Ils utilisent le présentatif *c'est* ou la représentation pronominale. / L'extraction, également appelée construction clivée, consiste dans l'insertion entre *c'est... qui* ou *c'est... que* selon sa fonction de l'élément que l'on veut mettre en relief : **C'est** Jean **qui** est venu. / **C'est** Jean **que** j'ai rencontré. *Qui* et *que* sont originellement des relatifs. L'extraction s'utilise essentiellement pour marquer un contraste ou apporter des précisions : / C'est Jean que j'ai rencontré, et non Pierre. »).

D'autres auteurs parlent encore de « présentation », de « gallicisme » et de « phrase segmentée » ; cf. Charaudeau (1992 : 316) :

« On inclut dans la Présentation ce qui dans les grammaires traditionnelles est traité dans différents chapitres comme étant tantôt un *gallicisme* (*c'est... qui/que*), tantôt une *construction de mise en relief* (phrase segmentée). »

L'élément introducteur *c'est* est appelé « présentatif » par la plupart des auteurs, et « focalisateur » par d'autres ; on relève encore parfois dans les descriptions de cette structure les termes « emphase » et « phrase emphatique », comme chez Riegel / Pellat / Rioul (1994 : 456) :

« 9.1.3. *Autres emplois des présentatifs*

Les présentatifs s'emploient aussi dans d'autres structures de phrase, qui ne se ramènent pas à la structure *Présentatif + GN* (ou équivalent). Ils se rencontrent dans des phrases emphatiques, ou bien ils peuvent introduire, des divers types de phrases, des compléments circonstanciels.

L'emphase

Les quatre présentatifs courants servent à former des phrases emphatiques par extraction d'un constituant ; ils sont associés à *qui* pour extraire le sujet et à *que* pour les autres fonctions [...]. *C'est* connaît un emploi systématique, pour l'extraction du sujet, du complément d'objet, d'un complément circonstanciel, etc. : *C'est le donneur qui ouvre les enchères – C'est une conversation d'ennemis que nous avons là ?* (Giraudoux). »

Le terme « clivée (phrase) » est ainsi défini dans Arrivé / Gadet / Galmiche (1986 : 114) :

« On dit d'une phrase qu'elle est *clivée*, d'un point de vue formel, quand un groupe nominal, qu'elle qu'en soit la fonction, en a été détaché pour être placé à sa tête. À partir de *Pierre travaille le dimanche*, on peut former les phrases clivées *c'est Pierre qui travaille le dimanche*, ou *c'est le dimanche que Pierre travaille (que travaille Pierre)*. Le clivage recouvre l'ambiguïté entre présentatif et emphase : *c'est le colonel que les insurgés ont séquestré* peut se paraphraser par *voici le colonel...*, ou *ils ont séquestré le colonel*. »

Ces mêmes auteurs présentent aussi la situation en termes de « propos » et de « thème » :

« Enfin, la focalisation (ou mise en valeur du propos) peut s'opérer à l'aide de tournures spécifiques ; ainsi, les constructions du type *c'est... que/qui...* sont souvent utilisées pour ménager la première place au propos et la seconde au thème : *c'est Paul qui révisé sa physique*. » (Arrivé / Gadet / Galmiche 1986 : 671).

Pour une étude approfondie de la structure *c'est... qui*, voir Léard (1992) qui parle de « gallicisme » et de « clivage » ; mais il s'agit surtout pour cet auteur d'identifier ce qui différencie *c'est... qui* de *il y a... qui* ; quant à *c'est... que*, il est absent de son étude. Wilmet (2003 : 498) rappelle que « gallicisme » est une appellation à rejeter pour parler de ce qu'il appelle quant à lui « focalisation » (comme Charaudeau), et souligne que d'autres linguistes parlent de « clivage » et de « phrase clivée ». Il mentionne en passant que la focalisation ne se limite pas au sujet, mais n'évoque à aucun moment une éventuelle focalisation du verbe ; à vrai dire, seul Grevisse évoque la reprise du verbe, mais grâce au verbe substitut *faire* (on y reviendra ci-dessous, 2.3).

2.1.2 L'extraction en créole

Pour des attestations anciennes en créole, v. Hazaël-Massieux (2008 : 450-451 et ci-dessous 2.2.1) où l'on trouvera en outre un commentaire linguistique de nature diachronique sur la « topicalisation emphatique du prédicat », que l'auteure propose de rattacher à des structures relevées dans certaines langues africaines ; notons aussi qu'un phénomène structurellement équivalent existe en créole jamaïcain, v. Arends / Muyskens / Smith (1994 : 308)^{iv} ; pour les langues africaines, voir Koopman (1997). Le phénomène a été relevé en créole louisianais mais seulement avec des adjectifs, cf. Klingler (2003 : 64-65)^v ; on le relève aussi en créole haïtien, martiniquais et guadeloupéen. Pour une excellente mise au point sur le phénomène en créole haïtien^{vi}, on se reportera à Glaude / Zribi-Hertz (à paraître). Voici quelques passages sur le sujet dans des ouvrages de référence :

« [...] la focalisation d'un verbe ou d'un adjectif s'accompagne d'ordinaire par l'en-châssement de la proposition dans une phrase dominée par *sé* :
(111c) *Sé (bay kabrit bay chen liv-la)*.

Il est important de noter que la focalisation d'un verbe ou d'un adjectif se fait par l'application de règles transformationnelles que l'on doit postuler pour tenir compte d'autres phénomènes. [...] Seul l'élément V. ou Adj. est redoublé et, en particulier, les marqueurs pré-verbaux ne participent pas à cette transformation. Toutefois, les verbes auxiliaires et semi-auxiliaires peuvent être redoublés, ce qui semblerait impliquer que ceux-ci ne font pas partie de l'Aux. mais du V. [...].

Ainsi le marqueur continuatif *ap* n'accompagne pas le verbe redoublé dans (117) :

(117) Sé mangé, m ap manjé. 'Question de manger, qu'est-ce que je mange !' »
(Valdman 1978 : 261-262)

[dans un chapitre consacré à l'extraction :]

« e. noyau de la phrase / On distingue deux cas : soit l'élément extrait est de type verbal ou adjectival, soit il est d'un tout autre type.

A- L'élément extrait est un **verbe** ou un **adjectif**

A. 1 : verbe

Sé *mant* ou *ka mant* *ba mwen*

Tu me racontes vraiment des histoires

A. 2 : adjectif

Sé *méchan* *i méchan*

Il est vraiment méchant

L'extraction du noyau s'accompagne de sa reprise (cf. 'réduplication') : dans cette construction, les marques de temps (*té*, *ké*...) et d'aspect (*ka*) se placent devant le 2^e terme du redoublement (cf. *ka mant*). C'est également à ce 2^e terme que se rattachent les compléments (cf. *ba mwen* dans l'exemple A. 1).

Par contre, la négation affecte le 1^{er} élément (l'élément extrait) de cette construction :

Sé *pa vanté man ka vanté kò-mwen*

Vraiment, je ne me vante pas »

(Damoiseau 1999 : 140-141)

Pinalie / Bernabé (1999 : 199) mentionnent l'existence de la tournure dans un chapitre (48) consacré aux « Transformations de mise en relief d'éléments de la phrase créole » :

« "sé *vini man ka vini*" : "je viens réellement"
"sé *travay i ka travay*" : "il (elle) travaille vraiment",
où l'on remarque, après le présentatif "sé", la répétition du verbe. »

Ludwig *et al.* (2002 :35), dans une section consacrée à « L'expressivité et la focalisation », fournissent un exemple de la structure qui nous intéresse :

« Plusieurs procédés de focalisation peuvent être combinés : [...]

– Inversion + focalisateur *sé* (non obligatoire) :

Sé bat Ijéni ka bat Ijenn : Eugénie bat vraiment Eugène. »

Dans Arends / Muysken / Smith (1994 : 307), le phénomène est appelé « predicate cleft » ; il est ainsi défini :

« Predicate cleft constructions are constructions in which a copy of a verb appears in sentence-initial position optionally accompanied by a highlighter. The main function is to focus on the verbal action. Although in most cases it will be a verb that is repeated, in principle other predicative elements can be repeated as well. »

On trouve dans cette source deux exemples, en créole haïtien, de notre structure :

« Se rive Jan rive.
FOC arrive John arrive
'Arrive John did (not e.g. leave).' » (p. 307)

« Se mache Jan mache al lekòl.
FOC walk John walk go school
'John walked to school (i.e. did not run).' » (Arends / Muysken / Smith 1994 : 308)

Cette source semble prétendre que la fonction de ce clivage est d’opposer l’événement verbal à tout autre événement verbal imaginable dans le même contexte (c’est la fonction des parenthèses ‘not e.g. leave’ et ‘i.e. dit not run’ ci-dessus) ; cette interprétation s’oppose à celle de Valdman (1978) qui, v. citation ci-dessus, voit plutôt dans cette construction l’expression d’un superlatif (‘Question de manger, qu’est-ce que je mange !’), ce qui est confirmé par Damoiseau (1999), Pinalie / Bernabé (1999) et Ludwig *et al.* (202), qui utilisent tous l’adverbe *vraiment* pour rendre la valeur sémantique du tour. À vrai dire, les deux valeurs coexistent en créole haïtien : cf. Glaude / Zribi-Hertz (à paraître), qui parlent respectivement de « contrastive » et « intensive » pour désigner ces valeurs. Nous allons voir ci-dessous qu’en français régional antillais, la valeur intensive domine largement.

2.1.3 L’extraction en français régional

Pompilus (1961) parle à deux reprises (115, 129) de ce qu’il appelle le « gallicisme *c’est... que* » mais ce n’est que pour évoquer la suppression du *que* (dans la langue parlée mais aussi dans la langue écrite), soutenue d’après l’auteur par le créole. Hazaël-Massieux (1993, « Oralité et variation du français ») effleure la problématique de la mise en reliefⁱⁱⁱ, mais ne mentionne pas le phénomène antillais dont il est question ici. Telchid (1997 : 4, 210) et Damoiseau (1999 : 144) illustrent le phénomène (v. ci-dessous 2.2.3.1), mais sans analyse. On ne trouve pas la moindre trace d’un phénomène similaire dans des publications portant sur le français « ordinaire » – v. par ex. Gadet (1996) – ni sur d’autres variétés de français régional, ni davantage dans les grammaires de l’ancienne langue, comme par ex. Buridant 2000 (v. plus particulièrement « Les constructions disloquées », § 645) ou Fournier 2002 (v. entre autres le chap. 7, « La phrase à thématization, la phrase clivée », § 194).

2.2 Matériaux

Nous allons distinguer ci-dessous les attestations en créole (anciennes, 2.2.1 ; récentes, 2.2.2) des attestations en français (2.2.3), lesquelles se subdivisent à leur tour selon qu’elles apparaissent en contexte métalinguistique (2.2.3.1) ou en contexte littéraire (2.2.3.2).

2.2.1 Attestations anciennes en créole

La structure qui nous intéresse est déjà très bien attestée à date ancienne en créole :

- « c’est changé li changé » *Jeannot et Thérèse*, 1783 (Hazaël-Massieux 2008 : 132).
- « c’est charié vous vlé charié » *Jeannot et Thérèse*, 1783 (Hazaël-Massieux 2008 : 132) ; cf. encore note 329 : « Forme de l’intensif créole, sur laquelle nous reviendrons ci-dessous. On peut traduire la phrase avec une exclamative : “Vous voulez plaisanter ! Aussi longtemps que je connais Thérèse, elle n’est pas capable de mentir.” La présence ici de cette structure avec répétition du verbe est particulièrement significative : on voit par là que cette forme, bien attestée dans les créoles de la Caraïbe aujourd’hui, peut être datée de l’origine des créoles. »
- « c’est rire vinir vlé rire » *Jeannot et Thérèse*, 1783 (Hazaël-Massieux 2008 : 132) ; cf. encore note 339 : « Structure déjà signalée : litt. : vous ne voulez que venir rire = vous voulez rire ! »
- « Io va dir cé conné moi conné vou dan boi. » *Idylle II*, 1821 (Hazaël-Massieux 2008 : 110).
- « Ah ! pauvre maite ! dipi mon tanne sa cé di malade mon malade, non ! » Lettre du 21 juillet 1849 parue dans *L’Avenir* (Hazaël-Massieux 2008 : 307) ; glosé par l’éditrice « je ne fais qu’être malade ». Ici, le prédicat correspond à ce qui serait en français un adjectif et non un verbe (« malade »).
- « Mandé li pou moin si c’est bête li bête con ça, jouque li pas ca compouanne paroles à Mouché Bissette. » Lettre du 3 juillet 1849 parue dans *Le Progrès* (Hazaël-Massieux 2008 : 319). Encore une fois, le prédicat (« bête ») équivaut ici à ce qui serait en français un adjectif.

2.2.2 Attestations littéraires récentes en créole

L'alternance codique s'observe régulièrement dans la littérature antillaise. Les passages en créole sont souvent l'objet d'une mise en relief typographique (usage de l'italique, des guillemets), parfois accompagnée d'un discours métalinguistique explicitant (présenté entre parenthèses, ou dans une note de bas de page), mais ce n'est pas toujours le cas. Notre tournure est bien représentée dans de tels passages :

« [...] j'ai déjà envie de mourir, ô Jésus donne le sacrement car je vais mourir sur elle ! sé mô man lé mô ! [= c'est mort que je suis mort !] » (ChamoiseauSolibo 1988 : 92).

« Awa ! Sé monté chouval pa vlé monté ! [glosé en bas de page : Rien à faire, le cheval refuse obstinément de monter.] » (PépinHomme 1992 : 99).

« “*Man Chin, sé vini man vini koké'w, isalop ki ou yé ! [...]*” (phrase que la morale judéo-chrétienne interdit de traduire sauf en bas de page). [en note :] “Madame Chine, je suis venu te coquer, espèce de salope ! [...]” » (ConfiantChine 2007 : 228-229).

2.2.3 Attestations en français

Il faut distinguer les attestations métalinguistiques des attestations littéraires, car elles relèvent d'intentions tout à fait différentes ; mais il importe surtout de montrer que la structure qui nous intéresse apparaît autant dans les discours des uns que des autres. Les deux types de données s'appuient mutuellement et rendent moins plausible l'hypothèse d'une invention pure et simple ou d'une créolisation artificielle de la part des écrivains antillais.

2.2.3.1 Attestations en contexte métalinguistique

« Les répétitions sont très fréquentes en créole. La répétition du verbe (comme celle de toutes les autres natures de mots) est une forme d'insistance : “*C'est amarré qu'on l'a amarré*”, *on l'a attaché*. Elle peut aussi marquer la progression de l'action : “*C'est viens que je viens*”, *je suis en train de venir*. » (Telchid 1997 : 4).

« “*Mais c'est viens que je viens*” (cette répétition marque la progression de l'action), ne t'énervé pas, j'arrive » (Telchid 1997 : 210).

« Certains locuteurs, sous la pression de la structure créole : *Sé travay man ka travay* opèrent en français la réduplication du noyau : **C'est travaille que je travaille*. » (Damoiseau 1999 : 144).

Aucune de ces attestations ne présente le verbe à l'infinitif, mais plutôt sous une forme qui semble reprendre la forme conjuguée qui apparaît dans la deuxième partie de la phrase (*amarré* reprend *amarré* ; *viens* reprend *viens* ; *travaille* reprend *travaille*). Nous allons voir ci-dessous que dans les attestations littéraires, le verbe « extrait » se présente à l'infinitif dans la grande majorité des cas. Quant aux arguments et compléments du verbe, on ne peut rien en dire, car ces exemples inventés sont minimalistes de ce point de vue ; ce n'est pas le cas en revanche dans les citations littéraires réunies sous 2.2.3.2. La valeur sémantico-pragmatique de la structure dans les exemples ci-dessus, quant à elle, est clairement intensive (et non contrastive).

Mais il convient d'abord d'ajouter à ces attestations en contexte métalinguistique les exemples ci-dessous, tirés d'un ouvrage qui accumule de façon caricaturale les créolismes, ce qui fait qu'on peut à bon droit considérer la totalité de ce texte para-littéraire comme marqué par une intention métalinguistique très claire. Il s'agit de *Aurélien a paré le saut : Petit traité des créolismes en usage à la Guadeloupe* (William 1980).

« C'est pas veux que je veux pas travailler, c'est trouver que je trouve pas. » (William 1980 : 20).

« Tant que c'était traiter que Douceline le traitait de fainéant, de bon à rien ; tant que c'était prendre qu'elle prenait derrière lui [= qu'elle le grondait] en roucoulant comme un pétard à mille francs, passe encore ! Mais voilà que mademoiselle Douceline faisait la grève [= se refusait à lui]... pas plus que ça ! » (William 1980 : 20).

« [...] Douceline avait dit [...] que c'était sorti que Aurélien était sorti aller chercher du travail [...]. » (William 1980 : 23).

Le verbe est parfois repris à l’infinitif (*trouver, traiter, prendre*), mais le verbe modal *vouloir* est repris sous sa forme conjuguée (*veux*), et le verbe conjugué au plus-que-parfait (*était sorti*) n’est repris que sous la forme du participe passé (*sorti*), l’élément qui porte le sens lexical. Mais le point le plus saillant réside ici dans le fait que ces exemples illustrent tous la valeur contrastive de la tournure, et non la valeur intensive.

Les deux exemples suivants sont construits sans la conjonction de subordination *que*, ce qui les rapproche de la syntaxe du créole :

« Soi-disant on n’est pas malhonnête, c’est raseur on est raseur [= fauché]... »
(William 1980 : 23).
« Si tu réfléchis, c’est pas tit malade elle était malade, on ! » (William 1980 : 29).

Le premier exemple relève lui aussi de la valeur contrastive. Le second exemple combine d’une certaine façon les deux valeurs, grâce à une structure superlative construite avec l’élément *pas tit* ; on peut rendre le sens de cet énoncé par « Elle n’était pas qu’un peu malade, elle était très malade ! ». On consultera Pinalie / Bernabé (1999 : 162-3) pour de nombreux exemples de cette tournure en créole martiniquais.

2.2.3.2 Attestations littéraires

Les attestations littéraires que nous avons relevées datent de 1946 à 2005 ; elles ont été produites par des écrivains originaires d’Haïti (Roumain), de Guadeloupe (Schwarz-Bart)^{viii} et de Martinique (Chamoiseau). On peut donc parler d’une bonne répartition dans le temps et dans l’espace.

« Ce serait un miracle si vous viviez, mais c’est mourir que vous mourrez lentement. » (RoumainRosée 2003 [1946] : 319).
« Jamais plus Ti Jean ne la pinça en sommeil et c’est contempler seulement qu’il la contemplait, des nuits entières, penché sur l’onde où flottait par intermittence un visage absent [...]. » (Schwarz-BartTiJean 1979 : 176).
« Mais la plupart n’y regardaient pas de si près et c’est démener qu’ils se démenaient comme des furieux [...]. » (Schwarz-BartTiJean 1979 : 199).
« C’est rire qu’il riait en son cœur, Ti Jean, à la pensée des magies que ceux du village du roi attribuaient aux défunts [...]. » (Schwarz-BartTiJean 1979 : 199).
« [...] non, c’est déborder que tout déborde de toutes parts, déborder même, déborder, et le ciel et / la vie et l’homme, et l’ombre de l’homme qui le suit à chacun de ses pas... [en italique dans l’original] » (Schwarz-BartTiJean 1979 : 245).
« Ah c’est tuer que je ne veux pas le tuer, c’est tuer que je ne veux pas... » (ChamoiseauTexaco 1992 : 58).
« Alors, chaque jour, chaque jour, il réclamait l’école. [...] C’est réclamer qu’il réclamait !... » (ChamoiseauEnfance II 1996 [1994] : 32).
« Tu es déjà mort, c’est mourir que tu veux mourir. » (ChamoiseauEnfance II 1996 [1994] : 156).
« Non, mais c’est savoir que je veux savoir... » (ChamoiseauEnfance III 2005 : 181).
« – Tu veux parler de la petite graine ?
– C’est parler que je veux parler de rien ! » (ChamoiseauEnfance III 2005 : 184).

La citation suivante est différente de toutes les autres et se comporte comme dans les contextes métalinguistiques cités ci-dessus (2.2.3.1), en ce que le verbe extrait n’est pas à l’infinitif et semble reprendre le second verbe :

« Le deuxième lui dit, *O Bec-d’argent, c’est pas un combat pour toi, donne l’excuse mais c’est passe que l’on passe sans appuyer même pas.* » (ChamoiseauTexaco 1992 : 254).

2.3 Analyse

La particularité de cette extraction^{ix}, dont la fonction est la mise en relief de l’un des éléments de la phrase, est qu’elle porte sur le verbe et non sur ses arguments et autres compléments. En effet, il est banal

en français de pouvoir extraire, grâce à une structure en *c'est... qui* (sujet) ou *c'est que* (objets et compléments) tous les autres éléments de la phrase :

(1) *Marie frappe Pierre avec son sac à main*

peut devenir en français général :

(2) *c'est Marie qui frappe Pierre avec son sac à main*

(3) *c'est Pierre que Marie frappe avec son sac à main*

(4) *c'est avec son sac à main que Marie frappe Pierre*

mais ce n'est qu'en français régional antillais (jusqu'à preuve du contraire) que l'on trouve des exemples de la structure correspondant à :

(5) *c'est frappe/frapper que Marie frappe Pierre avec son sac à main*

qui se distingue des autres non seulement par l'extraction du verbe, mais aussi par sa reprise obligatoire dans la deuxième partie de la phrase. En effet, les éléments *que* ou *qui* sont nécessairement le support d'un prédicat verbal en français et rendent la reprise du verbe obligatoire ; on n'a relevé aucune attestation de ce qui aurait pu être :

(6) **c'est frappe/frapper que Marie Pierre avec son sac à main*

(7) **c'est frappe/frapper Pierre avec son sac à main que Marie*

Il est vrai qu'existe en français la possibilité d'utiliser à la place du verbe mis en relief le verbe substitut *faire* (v. Grevisse 1993, § 447^x), ce qui nous donnerait ici :

(8) *c'est frapper Pierre avec son sac à main que Marie fait*

mais une telle phrase ne semble pas avoir la valeur « intensive » de son équivalent antillais (elle ne peut avoir qu'une valeur contrastive) ; en outre, du point de vue structural, on remarque que les compléments dans la structure avec *faire* doivent nécessairement accompagner le verbe extrait, et non le verbe substitut qui le reprend. La phrase suivante est agrammaticale :

(9) **c'est frapper que Marie fait Pierre avec son sac à main*

Nous avons aussi vu que le verbe extrait peut, en français régional antillais, se présenter sous la forme conjuguée qui est la sienne dans le reste de la phrase ; cela serait également agrammatical avec le verbe substitut *faire* :

(9a) **c'est frappe que Marie fait Pierre avec son sac à main*

À vrai dire, aucun des exemples littéraires que nous avons relevés ci-dessus ne pourrait subir une extraction accompagnée d'une reprise avec *faire*, ce dernier semblant inapte à recevoir arguments et compléments (à l'exception peut-être d'un simple adverbe) car il ne peut que reprendre en bloc le verbe avec tous ses arguments et compléments (comme en 8 ci-dessus) :

(10) ? *c'est mourir que vous ferez lentement* (phrase possible, mais on attendrait plutôt *c'est mourir lentement que vous ferez*)

(11) **c'est contempler qu'il la faisait seulement* (on attendrait plutôt *c'est seulement la contempler qu'il faisait* ou à la rigueur *c'est la contempler qu'il faisait seulement* [?])

(12) **c'est démener qu'ils se faisaient comme des furieux* (on attendrait plutôt *c'est se démener comme des furieux qu'ils faisaient*)

(13) **c'est rire qu'il faisait en son cœur* (on attendrait plutôt *c'est rire en son cœur qu'il faisait*)

(14) **c'est déborder que tout fait de toutes parts* (on attendrait à la rigueur *c'est déborder de toutes parts que tout fait*)

(15) **c'est tuer que je ne veux pas le faire* (on attendrait plutôt *c'est le tuer que je ne veux pas faire*)

(16) **c'est parler que je veux faire de rien* (on attendrait plutôt *c'est parler de rien que je veux faire*)

Seuls les exemples où le verbe est intransitif et n'est accompagné d'aucun adverbe ou complément circonstanciel admettent la reprise avec le verbe substitut *faire* :

(17) *c'est réclamer qu'il faisait !*

Les cas où le verbe extrait est lui-même le complément d'un autre verbe et n'est accompagné d'aucun complément n'auraient pas besoin du verbe substitut *faire* pour subir une extraction ; le verbe en fonction COD peut être extrait comme n'importe quel autre COD, mais il n'est pas repris :

(18) (*tu veux mourir* >) *c'est mourir que tu veux* (**c'est vouloir mourir que tu fais* semble impensable)

(19) (*je veux savoir* >) *c'est savoir que je veux* (**c'est vouloir savoir que je fais* est très improbable)

Nous avons vu toutefois que le français régional antillais peut, dans ce cas de figure, extraire le verbe à l'infinitif en fonction COD tout en le reprenant dans la seconde partie de l'énoncé (*c'est mourir que tu veux mourir, c'est savoir que je veux savoir*).

En somme, la particularité de cette extraction typique du français antillais est qu'elle permet de mettre en relief la forme verbale « nue », les arguments et compléments n'apparaissant qu'aux côtés de la seconde forme verbale ; la topicalisation porte donc strictement sur l'idée exprimée par le verbe, et non sur ce qui gravite autour de ce dernier. L'examen des exemples en créole (v. ci-dessus 2.2.1 et 2.2.2) montre qu'il en va de même dans cette langue, comme le confirment les descriptions des créolistes (v. ci-dessus 2.1.2). Dans la mesure où la mise en relief par extraction est courante en français, il faut constater encore une fois que le créole est allé plus loin que cette langue, en appliquant la focalisation non seulement aux arguments mais aussi au verbe seul, entraînant dans sa course le français régional antillais – à moins que celui-ci ne l'ait précédé ou simplement accompagné, mais nous ne disposons pas de suffisamment de données écrites anciennes sur le français des Antilles pour en juger.

Un autre aspect mérite d'être mentionné. Parmi les différences entre la reprise du verbe avec le substitut *faire* et la reprise du verbe par « redondance », il semble qu'il faille mentionner également, en plus de la différence syntaxique évoquée ci-dessus, une différence relevant de la sémantique syntaxique : si un énoncé *c'est « X » qu'il fait* semble s'opposer à un autre énoncé *c'est « Y » qu'il fait* toujours sous-entendu, la structure *c'est « X » qu'il « X »* semble plutôt s'opposer à un degré inférieur d'intensité (à tout le moins dans les exemples que nous avons recueillis jusqu'à maintenant). *C'est taper qu'elle tape* ne veut pas dire « elle tape, plutôt que de faire autre chose » (comme ce serait le cas de *c'est taper qu'elle fait*), mais bien « elle tape beaucoup et très fort, plutôt que légèrement » ; la sémiologie de la langue y est certainement pour quelque chose, *c'est taper qu'elle tape* étant évidemment, par son caractère redondant, senti comme plus expressif que *c'est taper qu'elle fait*.

Cette dernière particularité ne différencie pas seulement notre structure de la reprise du verbe avec *faire*, mais aussi de l'extraction de quelque autre argument de la phrase que ce soit. Voici comment Charaudeau (1992 : 317) présente le phénomène de l'extraction :

« La *Présentation de focalisation* se caractérise par le fait que l'*existence*, l'*identité* ou la *présence* de l'*être*, de la *qualification* ou du *processus* est pré-supposée et qu'est posée une *exclusivité* de cette existence, identité ou présence.

Elle correspond à la paraphrase de base : "*X à l'exclusion des autres, quant à ce qui est ici en cause*".

"*C'est une voiture qu'il a achetée*"

(signifie à la fois : la classe des voitures existe et est identifiée, et il a acheté une voiture et non une moto, une bicyclette, un camion, etc).

C'est pourquoi on appellera ce mode de *Présentation focalisation* : phénomène qui consiste à *attirer l'attention* de l'interlocuteur sur l'*exclusivité* de ce qui est présenté, comme en gros plan et sous un projecteur. »

C'est la valeur que Glaude / Zribi-Hertz (à paraître) appellent « contrastive » ; or, l'extraction du prédicat par clivage tel qu'illustrée par notre corpus de français antillais relève plutôt de la valeur que ces mêmes auteurs appellent « intensive ». Cette valeur n'est pas celle de la focalisation des arguments (sans reprise) en français telle que Charaudeau la définit dans le détail ci-dessus ; elle semble être propre au français antillais.

Il conviendrait pour terminer de revenir au problème de l'alternance que l'on relève entre les types (a) *c'est frappe que je frappe* et (b) *c'est frapper que je frappe*. En créole, la morphologie verbale n'existe que sous la forme de particules aspectuo-temporelles ; le radical est invariable. La question de la forme du verbe extrait ne se pose donc pas. En revanche, le français doit obligatoirement choisir. La reprise de la forme conjuguée (a) semble répondre à une certaine volonté mimétique ou phono-symbolique qui donne la priorité à la répétition pure et simple ; le choix de l'infinitif (b), quant à lui, s'explique peut-être par le besoin qu'éprouve le locuteur d'avoir recours à une forme aussi peu différenciée que possible, du point de vue de sa détermination, pour bien reproduire le fait que dans la construction clivée créole, le radical verbal qui apparaît à gauche est nu, sans la moindre détermination aspectuo-temporelle.

3 Conclusion

Dans cette contribution, nous avons présenté une construction syntaxique qui caractérise le français régional antillais, l'extraction du prédicat par clivage. La construction parallèle existe en créole, mais des deux valeurs qu'elle peut avoir dans cette langue (contrastive et intensive), la valeur intensive semble beaucoup mieux attestée dans notre corpus de français littéraire antillais. La fonction de cette structure est de permettre une focalisation sur le seul verbe, une possibilité que le français normé ne connaît pas.^{xi}

Le français régional antillais commence à peine à susciter l'attention des chercheurs. Nous espérons avoir démontré tout l'intérêt qu'il présente pour la recherche ; de nombreuses études sont encore nécessaires (cf. Thibault : à paraître) pour nous présenter un portrait plus complet de ses particularités phonétiques, morphosyntaxiques et lexicales.

Références bibliographiques

Sources primaires (siglées)

- Chamoiseau, P. (1986). *Chronique des sept misères*. Paris : Gallimard (Martinique). Sigle : ChamoiseauChronique 1986.
- Chamoiseau, P. (1988). *Solibo Magnifique*. Paris : Gallimard, coll. Folio (Martinique). Sigle : ChamoiseauSolibo 1988.
- Chamoiseau, P. (1992). *Texaco*. Paris : Gallimard, coll. Folio (Martinique). Sigle : ChamoiseauTexaco 1992.
- Chamoiseau, P. (1996). *Une enfance créole II : Chemin-d'école*. Paris : Gallimard, coll. Folio [1^{re} éd. 1994] (Martinique). Sigle : ChamoiseauEnfance II 1996 [1994].
- Chamoiseau, P. (2005). *Une enfance créole III : À bout d'enfance*. Paris : Gallimard, coll. Folio (Martinique). Sigle : ChamoiseauEnfance III 2005.
- Condé, Maryse (2000). *Célanire cou-coupé*. Paris : Robert Laffont. Sigle : CondéCélanire 2000.
- Confiant, R. (2007). *Case à Chine*. Paris : Gallimard, coll. Folio (Martinique). Sigle : ConfiantChine 2007.
- Métellus, J. (1986). *L'année Dessalines*. Paris : Gallimard (Haïti). Sigle : MétellusDessalines 1986.
- Pépin, E. (1992). *L'homme au bâton*. Paris : Gallimard (Guadeloupe). PépinHomme 1992.
- Roumain, J. (2003 ; 1^{re} éd. 1946). *Gouverneurs de la rosée (roman)*. In Hoffmann, L.-Fr. (coord.), *Jacques Roumain : Œuvres complètes*, édition critique, Madrid [...] : ALLCA XX, 255-396 (Haïti). Sigle : RoumainRosée 2003 [1946].
- Schwarz-Bart, S. (1979). *Ti Jean L'horizon*. Paris : Seuil (Guadeloupe). Sigle : Schwarz-BartTiJean 1979.

Schwarz-Bart, S. (1995). *Pluie et vent sur Têlumée Miracle*. Paris : Seuil (Guadeloupe). Sigle : Schwarz-BartTêlumée 1995.

Sources secondaires

Arends, J. / Muysken, P. / Smith, N. (1994). *Pidgins and Creoles : an introduction*. Amsterdam : John Benjamins.

Arrivé, M. / Gadet, Fr. / Galmiche, M. (1986). *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion.

Buridant, Claude (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris : SEDES.

Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Paris : Hachette.

Confiant, R. (2007). *Dictionnaire créole martiniquais-français*. Matoury (Guyane) : Ibis Rouge.

Costantini, A. (2003). La langue polyphonique de Jacques Roumain. In Hoffmann, L.-Fr. (coord.), *Jacques Roumain : Œuvres complètes*, édition critique, Madrid [...] : ALLCA XX, 1429-1467.

Damoiseau, R. (1999). *Éléments de grammaire comparée Français – Créole*. Martinique : Ibis Rouge.

Fattier, D. (2000). *Contribution à l'étude de la genèse d'un créole : l'Atlas linguistique d'Haïti, cartes et commentaires*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 6 vol.

Fournier, Nathalie (2002). *Grammaire du français classique*. Paris : Belin.

Gadet, Fr. (1996). *Le français ordinaire*. Paris : Armand Colin.

Gadet, Fr. (2009). Un regard dialinguistique sur les 'français marginaux'. In Baronian, L. / Martineau, Fr. (dir.), *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*. Québec : PUL, 171-191.

Gardes-Tamine, J. (2006). *La grammaire 2. Syntaxe*. Paris : Armand Colin (3^e éd. revue et augmentée).

Glaude, H. / Zribi-Hertz, A. (à paraître). Verb Fronting with Doubling in Haitian : from 'Verb Focus' to 'Predicate Cleft'. In Zribi-Hertz, A. (éd.) (à paraître), *La syntaxe de la répétition*.

Grevisse, M. (1993). *Le bon usage : grammaire française. Treizième édition refondue par André Goosse*. Bruxelles : Duculot.

Hazaël-Massieux, G. (1978). Approche socio-linguistique de la situation de diglossie français-créole en Guadeloupe. *Langue française* 37, 106-118.

Hazaël-Massieux, G. et M.-Chr. (1996). Quel français parle-t-on aux Antilles ? In Robillard, D. de / Beniamino, M. (éds), *Le français dans l'espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, tome 2. Paris : Champion, 665-687.

Hazaël-Massieux, M.-Chr. (1988). À propos de *Chronique des sept misères* : Une littérature en français régional pour les Antilles. *Études créoles*, XI, 1, 118-131.

Hazaël-Massieux, M.-Chr. (1989). La littérature créole : entre l'oral et l'écrit. In Ludwig, R. (dir.), *Les créoles français entre l'oral et l'écrit*, Tübingen : Gunter Narr, 277-305.

Hazaël-Massieux, M.-Chr. (1993). Oralité et variation du français. In Robillard, D. de / Beniamino, M. (éds), *Le français dans l'espace francophone : Description linguistique et sociolinguistique de la francophonie*, tome 1. Paris : Champion, 371-384.

Hazaël-Massieux, M.-Chr. (2008). *Textes anciens en créole français de la Caraïbe : Histoire et analyse*, Paris, Editions Publibook, 2008.

Koopman, H. (1997). Unifying predicate cleft constructions. UCLA, pdf non publié disponible à l'url suivante : www.linguistics.ucla.edu/people/koopman/papers%5Cpredicate_cleft.PDF

Klingler, Thomas A. (2003). *If I could turn my tongue like that : the Creole Language of Pointe Coupee Parish, Louisiana*,

Léard, J.-M. (1992). *Les gallicismes : Étude syntaxique et sémantique*. Bruxelles : Duculot.

- Ludwig, R. / Montbrand, D. / Pouillet, H. / Telchid, S. (2002). *Dictionnaire créole français : avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*. [s.l.] : Maisonneuve et Larose / Servedit / Éditions Jasor (1^{re} éd. 1990).
- Ludwig, R. / Pouillet, H. / Bruneau-Ludwig, Fl. (2006). Le français guadeloupéen. In Confiant, R. / Damoiseau, R. (éds), *À l'arpenteur inspiré. Mélanges offerts à Jean Bernabé*, Matoury (Guyane) : Ibis Rouge, 155-173.
- Neumann, I. (1985). *Le créole de Breaux Bridge, Louisiane : Étude morphosyntaxique, texte, vocabulaire*. Hamburg : Helmut Buske.
- Oliel, J. (1979). *Bilinguisme franco-créole ou la difficulté d'enseigner le français en milieu créolophone*. Guadeloupe : CDDP.
- Pinalie, P. / Bernabé, J. (1999). *Grammaire du créole martiniquais*. Paris : L'Harmattan.
- Pompilus, Pr. (1961). *La langue française en Haïti*. Paris : Institut des hautes études de l'Amérique latine.
- Prudent, L.-F. (1981). Diglossie et interlecte. *Langages* 61, 13-38.
- Prudent, L.-F. (1993). *Pratiques langagières martiniquaises*. Thèse de Doctorat d'État, Université de Rouen Haute-Normandie.
- Pustka, E. (2007). *Phonologie et variétés en contact. Aveyronnais et Guadeloupéens à Paris*. Tübingen : Narr.
- Pustka, E. (à paraître). Conversation à Petit-Canal (Guadeloupe) : la fête de Noël. In Detey, S. / Durand, J. / Laks, B. / Lyche, Ch. (éds), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, Paris : Ophrys.
- Rézeau, D. / Rézeau, P. (1995). *De la Vendée aux Caraïbes : Le Journal (1878-1884) d'Armand Massé, missionnaire apostolique*. Paris : L'Harmattan, 2 vol. (glossaire, pp. 345-370 du tome 2).
- Rézeau, P. (2008). Aspects du français et du créole des Antilles (notamment Saint-Domingue) à la fin du XVIII^e siècle, d'après le témoignage d'un lexicographe anonyme. In Thibault, A. (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles : De Boeck / Duculot, vol. 2, 195-226.
- Riegel, M. / Pellat, J.-Chr. / Rioul, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- Telchid, S. (1997). *Dictionnaire du français régional des Antilles : Guadeloupe, Martinique*. Paris : Bonneton.
- Thibault, A. (2008a). Français des Antilles et français d'Amérique : les diatopismes de Joseph Zobel, auteur martiniquais. *Revue de Linguistique Romane* 72, 115-156.
- Thibault, A. (2008b). Les régionalismes dans *La Rue Cases-Nègres* (1950) de Joseph Zobel. In Thibault, A. (coord.), *Richesses du français et géographie linguistique*, Bruxelles : De Boeck / Duculot, vol. 2, 227-314.
- Thibault, A. (2009). Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages. *Revue de Linguistique Romane* 73, 77-137.
- Thibault, A. (2010). L'œuvre d'Aimé Césaire et le 'français régional antillais'. In Marc Cheymol / Philippe Ollé-Laprune (éds), *Aimé Césaire à l'œuvre*, Paris : Éd. des Archives Contemporaines, 43-86.
- Thibault, A. (à paraître). Grammaticalisations anthropomorphiques en français régional antillais : l'expression de la voix moyenne. Communication présentée au 26^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Université de Valence (Espagne), 6-11 septembre 2010. Texte à paraître dans les Actes.
- Valdman, A. (1978). *Le créole : structure, statut et origine*. Paris : Klincksieck.
- Wartburg, W. von / Zumthor, P. (1973). *Précis de syntaxe du français contemporain*. Berne : Francke (3^e édition).
- William, G. (1980). *Aurélien a paré le saut. Petit traité des créolismes en usage à la Guadeloupe. Chronique du temps de bonne-maman suivie d'un glossaire des mots et locutions employés*. Basse-Terre (Guadeloupe) : C.C.I.
- Wilmet, M. (2003). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : Duculot (3^e édition).

¹ « Une analyse différentielle du créole et du français oral guadeloupéen permet de démontrer qu'il y a – depuis le départ – une tradition du français, à côté du créole. Cela signifie que les expressions du français régional n'ont pas

exclusivement été léguées au créole pour être ‘réimportées’ ensuite au français guadeloupéen dans la situation de contact que nous venons de décrire, mais qu’il y a une continuité du français oral en Guadeloupe (comme l’adverbe ‘présentement’ le démontre, puisque cet adverbe fait défaut en créole). Des comparaisons entre le français antillais et d’autres variétés du français américain peuvent s’avérer pertinentes dans cette perspective. » Ludwig *et al.* (2006 : 171). De telles comparaisons ont été entreprises par Thibault (2008a et 2009).

ⁱⁱ Pour une tentative (pas toujours entièrement convaincante) de dissocier créole et français dans l’œuvre d’un écrivain haïtien (Jacques Roumain), v. Costantini (2003).

ⁱⁱⁱ M.-Chr. Hazaël-Massieux (1989 : 287) interprète « Tort vous avez tort ! » dans ChamoiseauChronique (1986 : 132) comme un exemple de « l’intensif créole », ce qui n’est pas absolument sûr car on trouve en fait « Tort, vous avez tort ! » dans la source, donc avec une virgule qui rend l’énoncé un peu plus banal en français. – William (1980) offre de nombreux exemples de clivages non introduits par le présentatif *c’est* : « Dominos que dominos les gens jouent le soir, dans les buvettes, le perdant paie la tournée générale [...] » p. 9 ; « Et pourtant, pour bête Aurélien n’était pas bête. » p. 12 ; « Sa main gauche avait beau le gratter, il ne touchait pas aucun tit argent et chien que chien était plus bien vu que lui. » p. 22. Les exemples suivants illustrent la valeur temporelle (de postérité immédiate ; équivaut approximativement à “aussitôt que”), bien identifiée par Glaude / Zribi-Hertz (à paraître) pour le créole haïtien : « Il faut dire que quitté il avait quitté l’école, la famille de Aurélien l’avait mis apprenti dans l’échoppe d’un maréchal-ferrant. » p. 11 ; « Douceline [...] était tout le temps en prend garde contre Monsieur qui, sorti que Madame sortait un tit moment, essayait de faire boudin sans tuer cochon. » p. 15 ; « Les mal-parlantes [...] nageaient dans leur huile et roussaient dans leur beurre, de voir de dire elles pourraient, fini que cela finirait, courir aller porter le frais tout partout » pp. 26-27.

^{iv} Dans le chapitre 24 intitulé « Fronting » et rédigé par Tonjes Veenstra et Hans den Besten. La section 24.2.4. s’intitule « Predicate cleft ».

^v « A third verbal structure that has substratal parallels is a type of highlighting in which a cleft complement introduced by presentative *se* is repeated in normal predicate position. In Louisiana I have found this kind of clefting to apply only to adjectives : *Se malad li malad* ‘He’s really sick’ (lit., ‘It’s sick he’s sick’) ; *Se gro li gro* ‘He’s really fat’ (lit., ‘It’s fat he’s fat’). A similar highlighting structure is found in many other creoles and in the West African languages Yoruba and Mandinka (Holm 1998, 175, 179-82), but it typically can apply to verbs as well as to adjectives (e.g., Haitian *Sé manjé, m ap manjé* ‘I’m really eating’ [Valdman 1978, 262]). Since there are no parallels to this structure in European superstrate languages, this may be an instance where substratal influence provides the most plausible explanation. » (Klingler 2006 : 64-65).

^{vi} On relève dans l’atlas de Dominique Fattier de nombreux exemples d’extraction du prédicat (v. Fattier 2000 : II, 142, 235, 408, 666 et 876), mais aucun d’entre eux n’est introduit par *sé*.

^{vii} « Intéressant encore à étudier est le problème des “mises en relief” : le fameux *c’est... que*, rejeté par les puristes comme “gallicisme” est un marqueur extrêmement précieux pour permettre de “mettre en apport” tout élément de la phrase qui n’est pas le verbe (nom, adverbe, adjectif, et même pronom) [...]. » (Hazaël-Massieux 1993, 380). Or, *c’est* justement de la mise en relief du verbe qu’il s’agit ici.

^{viii} Nous n’avons pas retenu les deux exemples suivants, la présence d’une virgule entraînant une différence structurale qui exigerait une autre analyse : « – Télumée, Télumée, que fais-tu de la vie ? [...] Rien même, Amboise, c’est s’enfuir que je la vois, s’enfuir, c’est tout. » (Schwarz-BartTélumée 1995 : 207) ; « C’est épier que vous êtes venus, épier ? » (CondéCélanire 2000 : 145). Cela dit, il est permis de se demander si la présence de ce signe de ponctuation ne correspond pas à une stratégie de la part de l’auteure ou de l’éditeur pour rendre la phrase plus grammaticale en français.

^{ix} Phénomène aussi appelé, entre autres, *détachement*, *mise en relief* et *emphase*, v. Grevisse (1993 : 695) et Gardes-Tamines (2006 : 42).

^x « *Il DORT sans cesse* → *C’est DORMIR qu’il FAIT sans cesse.* »

^{xi} Ou, à tout le moins, pas sous cette forme introduite par le « présentateur » *c’est*. On trouve bien sûr en français des structures de « déplacement à gauche » du verbe avec redoublement, mais elles n’ont pas les mêmes propriétés syntaxiques, sémantiques et pragmatiques que la structure étudiée ci-dessus (cf. entre autres le type *ah ça, pour dormir, il dort !*) ; v. Glaude / Zribi-Hertz (à paraître).